

BNP PARIBAS **EN COMMUNICATION**
S.O.L.
Archives Historiques

B. N. C. I.
DIRECTION FINANCIÈRE
Département Capitaliste

EXERCICE 1918

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme au capital de 200 millions

SIÈGE SOCIAL : 16, boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 1919

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1919

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. EUGÈNE RAVAL, ✱,
Président.

MM. JULES SIEGFRIED, O. ✱ et RENÉ BOUDON, O. ✱,
Vice-Présidents.

MM. HENRI BOUSQUET, O. ✱.	MM. OLIVIER SAINSÈRE, G.O. ✱.
LÉON DARDEL, ✱.	ARNOLD SEYRIG, ✱.
VICOMTE CH. DU PELOUX.	PAUL VALAYER, ✱.
PIERRE RICHEMOND, O. ✱.	ANDRÉ VINCENT, ✱.

Commissaires des comptes :

M. HENRY LEDERLIN.	M. EDMOND ODIER.
--------------------	------------------

DIRECTION

M. ÉMILE LEVEL, ✱,
Directeur Général.

M. FÉLIX BROUARD, <i>Directeur des Succursales.</i>	M. EDOUARD OUDIETTE, <i>Directeur à l'Administration Centrale</i>
--	--

EXERCICE 1918

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme au capital de 200 millions

SIÈGE SOCIAL : 16, boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 1919

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1919

SUCCURSALES AGENCES ET BUREAUX

PARIS { 20, rue Le Peletier,
16, boulevard des Italiens,
Agences { A : 168, avenue Victor-Hugo ;
B : 105, boulevard Sébastopol ;
C : 18, boulevard Voltaire.

AILLANT-SUR-THOLON
AIX-EN-OTHE
AMPLEPUIS
ANGERS
ARBOIS
ARBRESLE
ARCIS-SUR-AUBE
ARRAS
AUXERRE
AUXONNE
AVALLON
BAINS-LES-BAINS
BAR-SUR-SEINE
BAUGÉ
BEAUGENCY
BEAUNE
BEAUNE-LA-ROLANDE
BEAUPRÉAU
BELFORT
BELLEGARDE
BELLEVILLE SUR SAONE
BESANÇON
BESSE-SUR-BRAY
BÉZIERS
BLÉNEAU
BLOIS
BONNEVAL
BORDEAUX
BOURGES
BRACIEUX
BRAY-SUR-SEINE
BRIENNE-LE-CHATEAU
BROU
BRUYÈRES
CARCASSONNE
CARPENTRAS
CHABLIS
CHALONNES-SUR-LOIRE
CHARNY
CHARTRES
CHATEAUDUN
CHATEAU-GONTIER
CHATILLON-SUR-SEINE
CHOLET
CLAMECY
CONTRES
CORBIGNY
CORNIMONT
COURS
COURTENAY

CRAON
DAMVILLE
DELLE
DIJON
DOLE
DONNEMARIE-EN-MONTOIS
DOUÉ-LA-FONTAINE
DURTAL
ÉCOMMOY
EGREVILLE
ELBEUF
ÉPINAL
ERVY
ÉVREUX
FAUCOGNEY
FIRMINY
FONTAINEBLEAU
FRAIZE
GÉRARDMER
GRANGES
GRENOBLE
JUSSEY
JARGEAU
LA-CHARTRE-SUR-LE-LOIR
LA-FLÈCHE
LAIGNES
LA-MOTTE-BEUVRON
LAVAL
LE-HAVRE
LE-MANS
LE-NEUBOURG
LES-LAUMES
LES-MONTILS
LE-THILLOT
LÉZIGNAN
LIGNY-LE-CHATEL
LISIEUX
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
LIVAROT
LONGUÉ
LONS-LE-SAUNIER
LORMES
LORRIS
LOUVIERS
LUDE
LURE
LUXEUIL
LYON
LYON-COURS-LAFAYETTE
PLACE-TOLOZAN

LYON-RÉPUBLIQUE
— LA-GUILLOTIÈRE
MAICHE
MAILLY-LE-CAMP
MALESHERBES
MARSEILLE
MASSEVAUX
MELUN
MEUNG-SUR-LOIRE
MIGENNES-LA-ROCHE
MONDOUBLEAU
MONTARGIS
MONTBÉLIARD
MONTÉLIMAR
MONTEREAU
MONTIVILLIERS
MONTTOIRE
MONTRICHARD
MORET-SUR-LOING
NANGIS
NANTES
NARBONNE
NEMOURS
NOGENT-SUR-SEINE
NOYERS-SUR-SEREIN
ORLÉANS
OUCQUES
PACY-SUR-EURE
PERPIGNAN
PLÔMBIÈRES
POLIGNY
PONTARLIER
PONT-L'ÉVÊQUE
POUILLY-EN-AUXOIS
PRÉCY-SOUS-THIL
PRÉMERY
PROVINS
PUISEAUX
RAMERUPT
RAON-L'ÉTAPE
RECEY-SUR-OURCE
REMIREMONT
RIVE-DE-GIER
ROANNE
ROMILLY-SUR-SEINE
ROMORANTIN
ROUBAIX
ROUEN
ROUGEMONT

RÜPT-SUR-MOSELLE
SABLÉ-SUR-SARTHE
SAINT-AIGNAN
St-AMAND-DE-VENDOME
SAINT-AMOUR
SAINT-CALAIS
SAINT-CHAMOND
SAINT-CLAUDE
SAINT-DIÉ
SAINT-ÉTIENNE
SAINT-FARGEAU
SAINT-FLORENTIN
SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
SAINT-FONS
St-LOUP-SUR-SEMOUSE
SAINTE-MAURE
SALBRIS
SALINS
SAULIEU
SAUMUR
SELLES-SUR-CHER
SEMUR
SENONES
SENS
SÉZANNE
TARARE
THIZY
TONNERRE
TOUCY
TOULOUSE
TOURCOING
TOURS
TROYES
VAGNEY
VAL-D'AJOL
VALENÇAY
VENDEUVRE-SUR-BARSE
VENDOME
VESOUL
VIENNE
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
VILLENAXE-LA-GRANDE
VILLENEUVE-LA-GUYARD
VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE
VILLENEUVE-SUR-YONNE
VILLERSEXEL
VITTEL
VOVES
XERTIGNY

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 1919

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de venir vous rendre compte des résultats de l'exercice 1918.

Cette année, qui a marqué par la victoire complète des nations alliées la fin de la terrible lutte qu'elles ont soutenue sans défaillance pendant plus de quatre années contre les Puissances centrales, a permis à notre établissement d'affirmer encore le concours qu'il n'a cessé, pendant toute la durée de la guerre, de donner à l'industrie et au commerce français pour les besoins de la défense nationale.

Les origines de la Banque Nationale de Crédit lui tiennent trop à cœur pour qu'elle ne salue pas, avec une émotion particulière, le retour à la France de nos chères provinces d'Alsace et de Lorraine. Ses liens avec le Comptoir d'Escompte de Mulhouse, auquel la rattachent tant d'intérêts, vont s'en trouver resserrés davantage encore.

Depuis la signature de l'armistice, notre rôle a été modifié par les circonstances. Nous avons continué à consacrer notre activité aux affaires qui se transformaient, en aidant notre clientèle à passer de l'état de guerre à l'état de paix.

Nous avons été récompensés de nos efforts, car c'est un bilan dont tous les chapitres sont en notable augmentation sur ceux de l'année précédente que nous venons soumettre à votre approbation.

Avant d'analyser le détail de ce bilan, nous tenons à vous faire remarquer que pour la première fois, son total dépasse un milliard de francs, témoignant ainsi et de notre activité et de la confiance inspirée à notre clientèle, par la ligne de conduite à la fois prudente et décidée que nous nous sommes tracée.

Au cours de l'exercice 1918, comme au cours des exercices précédents, nous avons, sous des formes diverses, donné notre concours le plus complet aux besoins du Trésor.

La souscription de notre établissement à l'Emprunt national 4 0/0 1918 a atteint près de 800 millions de francs. Nos souscriptions et placements de bons et obligations de la Défense nationale se sont, pour la seule année de 1918, élevés à 2.170.000.000 de francs.

Nous n'avons pas négligé, d'autre part, les intérêts de notre clientèle. Par les facilités que nous lui consentons et que reflètent le solde des comptes-courants débiteurs et celui des avances garanties, nous avons, en harmonie avec les circonstances, apporté notre appui au commerce et à l'industrie. Leur développement et leur prospérité sont les plus sûrs garants de la renaissance économique de la France qui ne demande, après la grande crise dont elle est victorieusement sortie, qu'à se remettre courageusement et hardiment au travail.

Dans le même ordre d'idées, nos guichets ont largement contribué au placement d'un nombre considérable de titres, obligations et bons pour la plus grande part, émis par notre clientèle industrielle.

Poursuivant notre politique d'extension qui a déjà reçu votre approbation, nous avons ouvert cette année sept nouvelles succursales, douze agences et quelques bureaux. D'autres créations sont en voie de réalisation.

Nous nous occupons notamment d'étendre notre activité à l'Alsace et à la Lorraine qui ont donné tant de preuves de leurs initiatives fécondes et nous avons le bon espoir qu'avec notre connaissance spéciale des besoins de ces régions, nous arriverons rapidement à y prendre notre place.

Nous ouvrons en ce moment même une succursale à Strasbourg.

En outre, nous avons le plaisir de vous annoncer que des accords viennent d'intervenir avec la Banque de Metz pour prendre dès le 1^{er} juillet prochain, la suite des affaires de cette ancienne Maison qui a joué un rôle si important et si honorable dans la vieille cité lorraine.

A Paris, nous avons créé deux nouveaux bureaux de quartier et nous

préparons l'ouverture de plusieurs autres, notamment place de la Bourse, où nous avons acquis l'ancien restaurant Champeaux. Nous en poursuivons en ce moment l'aménagement que nous voulons digne de cet emplacement.

Nous vous avons annoncé l'acquisition, l'an dernier, de la majorité des actions du Crédit du Centre à Blois et du Crédit du Sud-Ouest à Bordeaux.

La liquidation de ces Sociétés se poursuit et nous avons dès maintenant à Bordeaux, à Blois, à Chartres, des succursales dotées de plusieurs agences, qui ont apporté au présent bilan le contingent de leurs résultats. Ceux de Bordeaux sont particulièrement intéressants.

Nous croyons enfin devoir vous signaler que notre siège du boulevard des Italiens nous a apporté, dès sa première année d'exploitation, les résultats satisfaisants que nous en attendions, résultats qui ne peuvent d'ailleurs que se développer avec le temps et la mise au point des agrandissements aujourd'hui en cours de réalisation.

Nos succursales du Nord ont repris leurs opérations. Nous sommes prêts à donner, sous les diverses formes qui pourront se présenter, notre concours sans restriction aux commerçants et industriels de cette région. Pendant l'occupation, notre Directeur de Roubaix, M. Maisse, s'est employé autant que les circonstances le lui permettaient, à venir en aide à notre clientèle.

D'une année à l'autre, nos dépôts et comptes-courants ont encore considérablement progressé, passant de 580 à 814 millions.

Devant cette marque continue de la confiance grandissante de notre clientèle, nous avons le devoir de conserver une trésorerie extrêmement large.

Nos disponibilités immédiates, en augmentation constante, atteignent un montant considérable en rapport avec l'accroissement de nos dépôts.

Nos comptes débiteurs et nos avances sur garanties représentent, pour la presque totalité, des facilités de caisse et des crédits temporaires constituant un actif aisément réalisable.

L'accroissement continu de nos affaires nécessite une augmentation correspondante de notre personnel. Nous nous sommes efforcés de lui donner le sentiment que la collaboration dévouée et les efforts que nous lui demandions avaient une contre-partie. Nous écoutons toujours, avec le désir d'y donner satisfaction, les justes revendications que nos employés croient devoir nous présenter. Nous sommes heureux de constater l'attachement d'un personnel qui vit autour de nous dans une atmosphère de confiance et de bienveillance cordiale.

Nos employés mobilisés ont pour la plupart repris leur poste aujourd'hui. Nous les avons accueillis comme ils méritaient de l'être, après avoir formé pendant près de cinq ans la barrière infranchissable qui a permis à notre pays de remporter l'éclatante victoire.

Nous renouvelons notre souvenir ému aux familles de nos collaborateurs qui ne sont pas revenus.

Du nom de ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur, nous voulons rapprocher celui d'un de nos principaux collaborateurs, M. Paul Frenaye, Directeur des Succursales de notre établissement, décédé au début de janvier. Son âge l'avait éloigné des champs de bataille, mais il a succombé aux fatigues de cinq années de guerre, pendant lesquelles il s'est dépensé sans compter.

M. Paul Frenaye avait été pendant de longues années un des principaux collaborateurs du Comptoir d'Escompte de Mulhouse et, quand cet établissement avait cédé ses succursales et agences à notre Banque, M. Paul Frenaye nous avait apporté, en qualité de Directeur des Succursales, le fruit de son expérience professionnelle et de sa connaissance approfondie des affaires que nous reprenions.

Que sa famille veuille bien accepter ici l'expression renouvelée de notre douloureuse sympathie.

Nos bénéfices sont en augmentation de 2.582.625 fr. 22 c. sur ceux de l'exercice précédent et se totalisent par. Fr. 10.014.075 69

Nous avons à en déduire tout d'abord 5 0/0 pour la réserve légale. 500.703 78

RESTE Fr. 9.513.371 91

Puis, part à l'État pour l'impôt sur les bénéfices de guerre. 2.801.144 30

SOLDE Fr. 6.712.227 61

auxquels viennent s'ajouter. 1.582.469 13
report de l'exercice précédent.

TOTAL Fr. 8.294.696 74

dont nous vous proposons l'emploi suivant :

Fr. 1.500.000 » 1^{re} dividende de 4 0/0 au capital-actions.

1.650.000 » aux parts de fondateur, maximum de 11 francs prévu par les statuts.

521.222 75 au Conseil d'administration, 10 0/0 sur 5.212.227 fr. 61.

3.000.000 » 2^e dividende de 8 0/0 au capital actions,

1.623.473 99 à reporter à nouveau.

Fr. 8.294.696 74 TOTAL ÉGAL.

Nos réserves, provisions et reports de Profits et Pertes, atteindraient ainsi 36.862.852 fr. 79 c.

A ces réserves vont s'ajouter celles dont l'incorporation au Bilan va vous être proposée au cours de l'Assemblée générale extraordinaire qui va se tenir aujourd'hui même, et qui vous demandera, ainsi qu'aux actionnaires nouveaux, de constater la souscription de l'augmentation de capital à laquelle votre Société vient de procéder, avec le succès que vous connaissez.

Si vous acceptez nos propositions, le paiement du dividende aux actions et aux parts de fondateur aurait lieu dès le 10 juin courant aux caisses de la Société, sous déduction des impôts, soit net :

14 fr. 25 c. pour les actions ;

10 fr. 45 c. pour les parts de fondateur nominatives ;

10 fr. 01643 pour les parts de fondateur au porteur.

Nous avons eu la douleur, il y a quelques semaines, de perdre un de nos administrateurs, M. Jacques Pallain.

Jeune encore et dans la plénitude de ses forces, M. Jacques Pallain, à la suite d'une atteinte de gaz asphyxiants, avait contracté au front une maladie cruelle qui l'a emporté alors qu'il lui restait à parcourir une carrière qui promettait d'être des plus brillantes.

Son esprit sûr, la rectitude de son jugement, sa connaissance des affaires, en faisaient pour votre Conseil un collaborateur précieux.

Vous vous associerez certainement au souvenir ému que nous renouvelons à sa famille et notamment à son père, M. le Gouverneur de la Banque de France.

Le poste de Président du Conseil de votre Société était, vous le savez, demeuré vacant depuis la mort de M. Georges Cochery.

Répondant aux pressantes sollicitations de ses collègues, votre Administrateur-délégué, M. Eugène Raval, s'est enfin résolu à accepter ces fonctions. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le rôle joué par M. Eugène Raval pendant la durée de la guerre. Il a été l'âme de notre établissement, c'est lui qui, par son labeur acharné, ses qualités éminentes de décision, son expérience consommée des affaires, a été l'artisan de sa prospérité. Il continue, d'ailleurs, tout en assumant les fonctions de Président, à donner son concours actif, vigilant, incessant, à la gestion de votre Banque et à l'orientation de sa politique générale.

En remplacement de M. Gustave Favre, dont nous vous avons annoncé le décès l'an dernier, nous avons appelé au poste d'Administrateur M. André Vincent. Nous vous proposons de ratifier notre choix.

M. Vincent, administrateur de plusieurs importantes Sociétés commerciales et industrielles, nous apportera un concours précieux que nous avons déjà pu reconnaître depuis qu'il a pris place parmi nous.

Conformément à l'article 19 des statuts, le premier Conseil nommé par l'Assemblée générale constitutive de notre Société est resté en fonctions jusqu'à l'Assemblée générale actuelle. Vous avez donc à pourvoir en entier à son renouvellement. Désormais, le Conseil se renouvellera à l'Assemblée annuelle, à raison d'un nombre d'Administrateurs déterminé, de façon que le renouvellement soit aussi régulier que possible et complet dans chaque période de six ans.

Le Conseil actuel, composé de MM. Eugène Raval, Jules Siegfried, René Boudon, Henri Bousquet, Léon Dardel, vicomte Charles du Peloux, Pierre Richemond, Olivier Sainsère, Arnold Seyrig, Paul Valayer et André Vincent, se représente à vos suffrages.

Vous avez enfin à procéder à la nomination de vos Commissaires aux comptes pour l'exercice 1919. Comme vous le savez, les Commissaires sortants, MM. Henry Lederlin et Edmond Odier sont rééligibles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier.

Nous avons examiné et vérifié le bilan qui vous est soumis; nous avons pu constater et apprécier la clarté et la précision des comptes qui nous ont été produits.

Vous pouvez constater, par l'examen de ce bilan, que les affaires de votre banque continuent à progresser et que leur développement a pris encore plus d'ampleur au cours de l'exercice écoulé.

Les circonstances ont permis d'incorporer enfin les comptes de vos succursales du Nord.

Nous analysons ci-dessous le bilan et le compte de Profits et Pertes.

ACTIF

Caisse et Banque de France Fr. 79.635.659 34

Ce compte et tous les autres recouvrant des existences matérielles dans tous les sièges ont fait l'objet de vérifications, notamment à la date du 31 décembre 1918.

À reporter Fr. 79.635.659 34

<i>Report.</i> Fr.	79.635.659 34
Bons de la Défense Nationale	329.158.984 »
Banques et Banquiers.	58.961.270 73
Fonds disponibles dans les banques.	
Portefeuille-Effets.	195.293.005 14
Coupons	6.877.161 13
Portefeuille-Titres.	3.339.787 05
Comme d'usage, les titres ont été évalués à des prix ne paraissant présenter aucun aléa.	
Portefeuille-Titres Filiales	12.355.649 26
Ce montant représente vos intérêts dans les banques filiales.	
Participations financières	1 »
Comptes-courants.	144.201.955 58
Avances sur garanties	88.263.196 40
Ce compte réunit les avances sur titres, marchandises, etc., opérations courantes dont nous avons constaté la grande division.	
Débiteurs par acceptations.	17.523.193.11
La contre-partie de ce compte figure au Passif dans les « Acceptations à Payer » et les « Créditeurs par Acceptations ».	
Compte d'ordre.	5.523.243 57
Immeubles et Installations.	10.978.512 49
Actionnaires Fr.	112.500.000 »
TOTAL DE L'ACTIF. Fr.	1.064.611.618 80

PASSIF

Capital Fr.	150.000.000 »
Réserve légale	10.371.572 52
Réserve supplémentaire	17.867.102 50
Réserve pour immeubles et installations	2.500.000 »
Provisions pour risques de guerre	4.000.000 »
Comptes-courants et comptes de dépôts	814.395.490 85
Chèques à payer	18.330.639 96
Dépôts à terme.	3.598.643 40
Acceptations à payer	17.023.193 11
Ces acceptations ont été données pour le compte de votre clientèle et pour des opérations industrielles et commerciales.	
Créditeurs par acceptations	500.000 »
Ce poste représente les acceptations données dans le même but par des Correspondants.	
Comptes d'ordre	14.428.431 64
Les écritures de ces comptes, au Passif et à l'Actif, sont des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.	
Profits et Pertes (solde exercice 1917).	1.582.469 13
Profits et Pertes (exercice 1918) Fr.	10.014.075 69
TOTAL DU PASSIF. Fr.	1.064.611.618 80

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés et à accepter les propositions de votre Conseil d'Administration pour l'attribution du solde créditeur du compte de Profits et Pertes, s'élevant, pour l'exercice 1918, à 10.014.075 fr. 69 c.

Les Commissaires des Comptes,
HENRY LEDERLIN, EDMOND ODIER.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN GÉNÉRAL AU

ACTIF

Caisse et Banque de France	Fr.	79.635.659 34
Banques et Banquiers		58.961.270 73
Bons de la Défense Nationale		329.158.984 »
Portefeuille-Effets.		195.293.005 14
Coupons.		6.877.161 13
Avances sur garanties		88.263.196 40
Comptes-courants		144.201.955 58
Portefeuille-Titres : Filiales		12.355.649 26
— Divers.		3.339.787 05
Participations financières.		1 »
Débiteurs par acceptations		17.523.193 11
Comptes d'ordre		5.523.243 57
Immeubles et installations		10.978.512 49
Actionnaires		112.500.000 »
	Fr.	1.064.611.618 80

COMPTE DE PRO

DÉBIT

Frais généraux	Fr.	12.337.553 90
Bénéfice net		10.014.075 69
	Fr.	22.351.629 59

31 DÉCEMBRE 1918

PASSIF

Comptes-courants et comptes de dépôts.	Fr.	814.395.490 85
Chèques à payer		18.330.639 96
Dépôts à terme		3.598.643 40
Acceptations à payer.		17.023.193 11
Créditeurs par acceptations		500.000 »
Comptes d'ordre		14.428.431 64
Profits et Pertes (solde exercice 1917)		1.582.469 13
Profits et Pertes (exercice 1918)		10.014.075 69
Réserve pour immeubles et installations		2.500.000 »
Réserve supplémentaire		17.867.102 50
Réserve légale		10.371.572 52
Provision pour Risques de Guerre		4.000.000 »
Capital		150.000.000 »
	Fr.	1.064.611.618 80

FITS ET PERTES

CRÉDIT

Bénéfices bruts de l'exercice 1918	Fr.	22.351.629 59
	Fr.	22.351.629 59

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et celui des Commissaires des comptes, approuve les comptes de l'exercice 1918 arrêtés au 31 décembre 1918 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée fixe à 15 francs le dividende des actions, et à 11 francs celui des parts de fondateur. Ces dividendes seront mis en paiement sous déduction des impôts dès le 10 juin courant.

Troisième Résolution.

L'Assemblée donne en tant que de besoin aux Administrateurs, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée donne quitus à tous les Administrateurs composant le Conseil d'administration, et notamment à la succession de M. Gustave Favre, décédé au cours de l'exercice 1918, à raison des faits de leur gestion.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée ratifie la nomination de M. Vincent en qualité d'Administrateur, en remplacement de M. Gustave Favre décédé et renouvelle dans les conditions de l'article 19 des statuts le Conseil d'administration qui sera composé de MM. Eugène Raval, Jules Siegfried, René Boudon, Henri Bousquet, Léon Dardel, vicomte Charles du Peloux, Pierre Richemond, Olivier Sainsère, Arnold Seyrig, Paul Valayer et André Vincent.

Sixième Résolution.

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, Commissaires des comptes chargés de faire le rapport à la prochaine Assemblée générale annuelle sur les comptes de l'exercice 1919.

